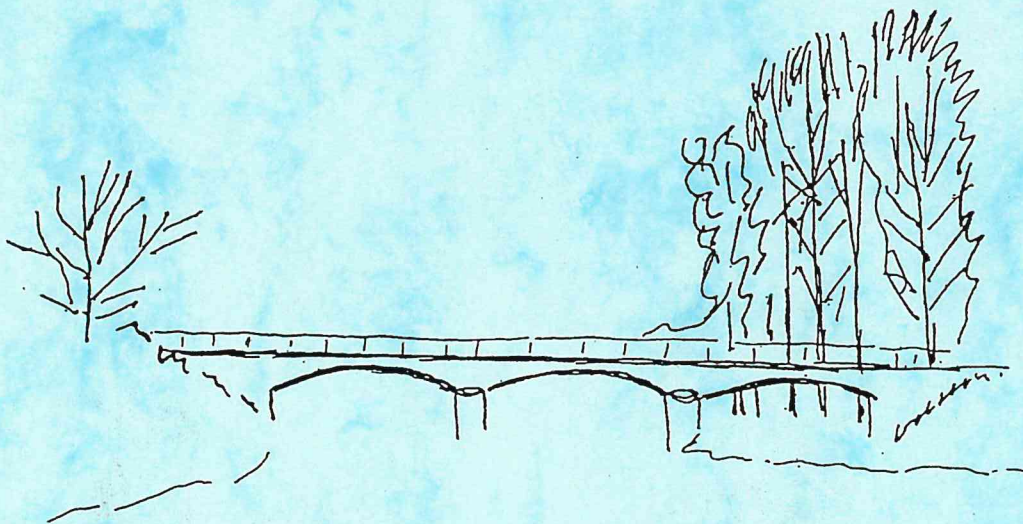
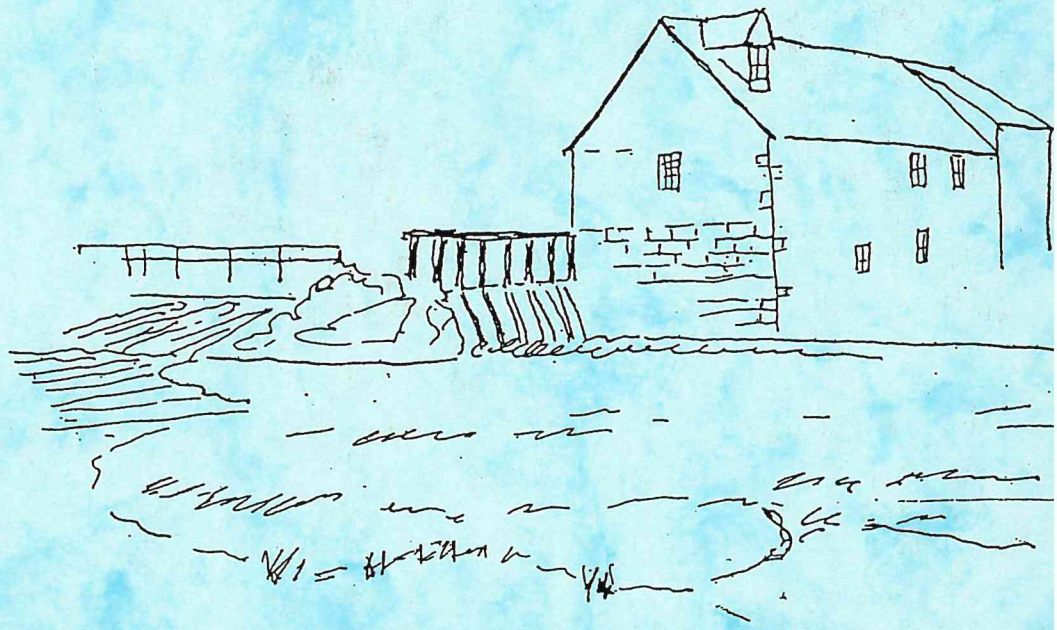


**S  
t  
D  
I  
D  
I  
E<sub>n</sub>  
B R I O N N A I S**



BULLETIN  
MUNICIPAL

**NUMERO 21**

**ANNEE 2010**



# Le mot du Maire

En ce début d'année 2010, le conseil municipal et moi même vous présentons à toutes et tous nos meilleurs voeux de bonheur et de santé avec une pensée particulière pour les personnes souffrantes ou dans la peine.

Je tiens tout particulièrement à remercier les associations, les bénévoles, les employés qui effectuent un travail important pour animer, innover et dynamiser notre village . Qu'ils en soient tous félicités.

Nous sommes heureux d'accueillir de nouveaux habitants et nous leur souhaitons la bienvenue.

J'espère que ce bulletin vous apportera les informations concernant l'année écoulée et le fonctionnement de notre village

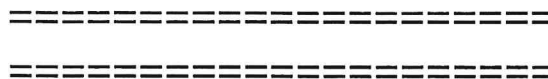
Je tiens à remercier les personnes qui ont rédigé des articles pour l'édition de ce document

Le Maire

André MAMESSIER



## DEPENSES 2009



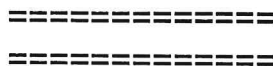
Remboursement des emprunts	36046 €
Appareil chauffage église + chaises	1620 €
Logiciel cadastre	710 €
Travaux voirie	28473 €
Travaux de bâtiments	1130 €
Combustibles et carburant	2255 €
Fournitures de bureau, entretien, documentation, livres	1564 €
Frais de personnel et rémunérations diverses	21825 €
Impôts et taxes	2466 €
Fleurs, entretien terrains	467 €
Entretien matériel et achat petit matériel	2191 €
Electricité, eau , gaz	6401 €
Primes assurances	2445 €
Subventions versées aux associations	316 €
Cotisations associations maires et honoraires	605 €
Participations (RPI, Collège, Syndicat Eaux, )	8931 €
Fêtes et cérémonies	4293 €
Frais de timbres et téléphone	2289 €
Indemnité des élus	10500 €



**TOTAL**

**134527 €**

# RECETTES 2009

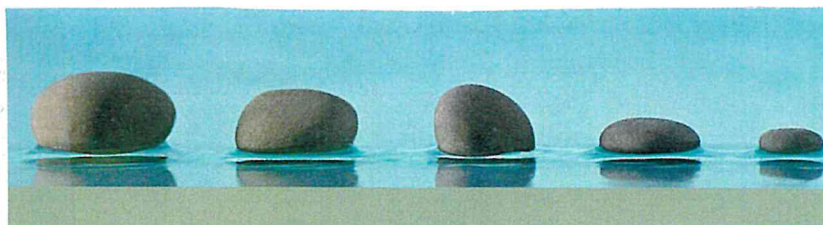


Subventions et Participations	30326 €
Redevances EDF et télécom	460 €
Fonds compensation TVA	3120 €
Locations immeubles et matériel	9773 €
Don	1040 €
Dotation Globale de Fonctionnement et Dotation Solidarité rurale	35058 €
Impôts indirects (droits mutation 2008 et 2009)	26840 €
Contributions directes :	59459 €
<i>Taxe d'habitation</i>	5299 €
<i>Taxe foncier bâti</i>	8989 €
<i>Taxe foncier non bâti</i>	27101€
<i>Taxe professionnelle</i>	15485 €
<i>Compensations</i>	2585 €
Excédent reporté	30014 €

**TOTAL**                      **196090 €**



Unissons nos efforts pour atteindre nos objectifs





# ETAT CIVIL 2009



## 1 TRANSCRIPTION DE DECES :

Louis Félix Eugène JACQUETTE décédé le 31 mars 2009 à Charolles, il était né le 15 mars 1929 à Ravenoville (Manche)



## ET 100 ANS AVANT .....

### NAISSANCE :

Charlotte Marie Etiennette RAJAUD, née le 17 mai 1909, de Pierre Julien RAJAUD et de Stéphanie Noémie Hortense MEURIER, cultivateurs à Saint Didier.

### MARIAGES :

Jean Marie BORDAT, propriétaire cultivateur, 27 ans, domicilié à Oyé et Claudine TOUZET, sans profession, 21 ans, domiciliée à Saint Didier

Etienne Noël RAVIER, cultivateur, 30 ans, domicilié à Sarry et Jeanne MARTIN, sans profession, 28 ans, domiciliée à Saint Didier

Benoit FAYOLLE, cultivateur, 31 ans, domicilié à Saint Didier et Marie Francine PETIT, couturière, 19 ans, domiciliée à Saint Didier

### DECES :

Antoine Louis Elie DESPIERRES, 32 ans, né à Saint Didier, sans profession, fils de Antoine Napoléon Didier DESPIERRES et de défunte Benoite Marie LANGLOIS

Marie Anne MARILLER, 63 ans, cultivatrice, née à St Julien de Civry de Charles MARILLER et de Marie THOMAS, Veuve de Claude COTIER

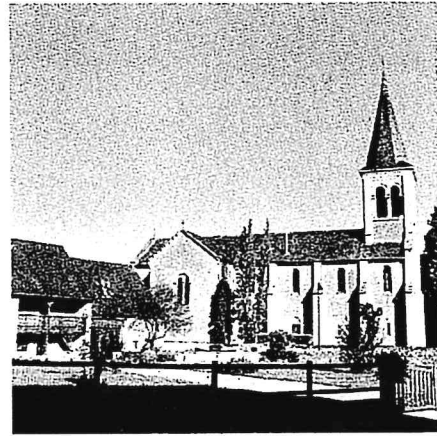
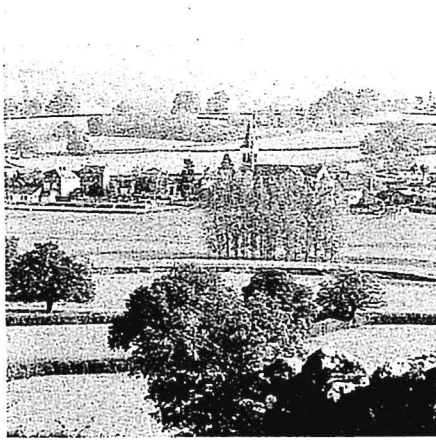
Antoine LACROIX, 82 ans, né à Poisson de Jean LACROIX et de Louise BERGER, Veuf de Etiennette DUMONTET.

Catherine BRIVET, cultivatrice, 67 ans, née à Prizy de Benoit BRIVET et de Louise DAUVERGNE, épouse de Pierre LAPROTE.

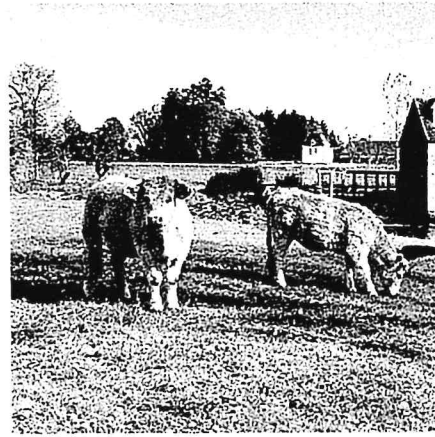
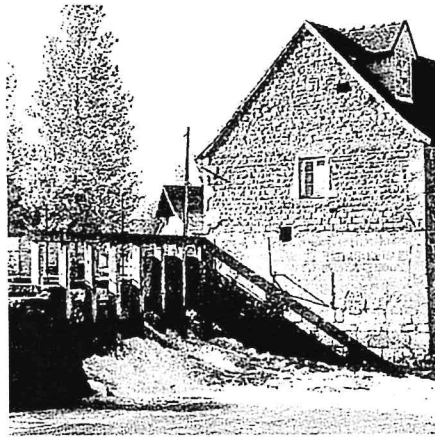
Antoine DEGUEURCE, maçon, 48 ans, né à Varennes l'Arconce de Benoite DEGUEURCE, époux de Jeanne BUSSEUIL

Anne RAQUIN, couturière, 77 ans, née à Anzy le Duc de Benoit RAQUIN et de Anne CHARPIN, Veuve de Nicolas RORAT

Françoise FOUGERE, cultivatrice, 75 ans, née à Saint Didier de Alexandre FOUGERE et de Marie PERRUCHON, veuve de Claude BACHELET.

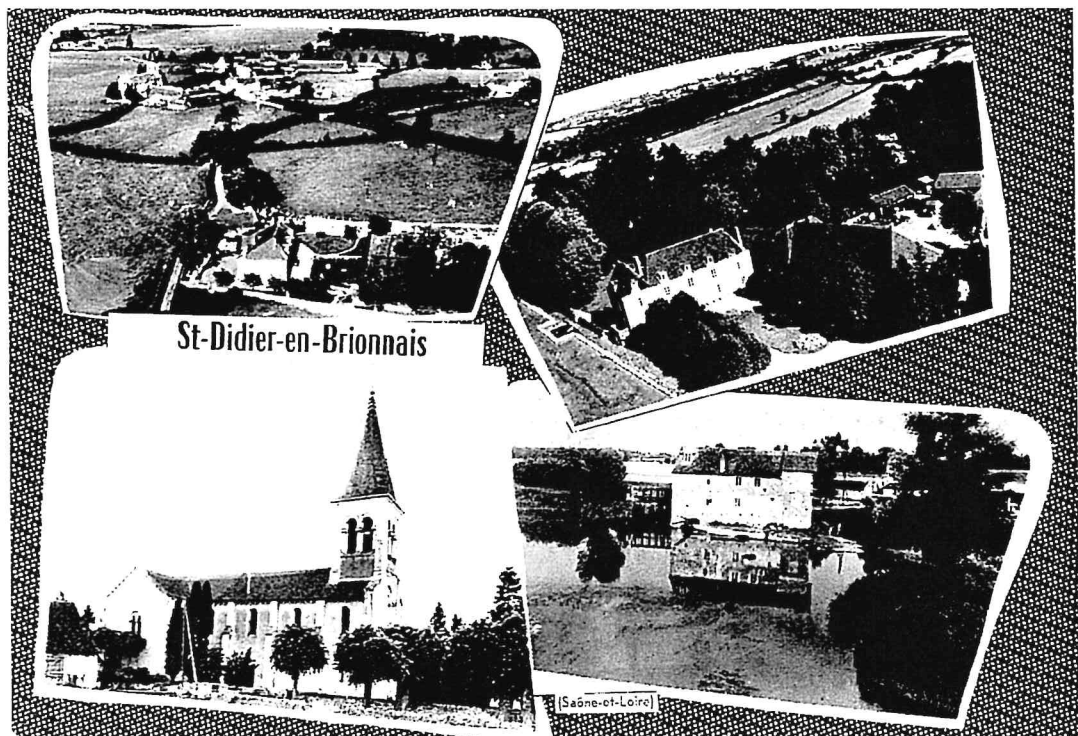


## Balade en Brionnais



*SAINTE-DIDIER-EN-BRIONNAIS 71110*

## Cartes postales d'hier et d'aujourd'hui.





## TRAVAUX DE VOIRIE REALISES EN 2009

Tous les CHEMINS de la commune ont été suivis par l'employé communal.

Au mois d'avril 4 camions : total 72 tonnes de grès rouge pour un coût de 1073.86 €

Au mois de septembre 2 camions : total de 36 tonnes de grès rouge pour un coût de 528.85 € soit un total de 1602.71 €

Le milieu des chemins a été broyé, les fossés ont été nettoyés avec la cureuse

Travaux effectués par l'entreprise BOURGEON : Chemin des Pins à Vareilles (commune d'Anzy le Duc) : 40 mètres de création de fossés coût : 120 €

Broyage des accotements 2 fois par an par l'entreprise FAYOLLE, coût : 883 €

=====

### ASSOCIATION CANTONALE DE ROCHEFORT

\*\*\*\*\*

#### *DU NOUVEAU MATERIEL !!*

*Dameuse : s'adresser chez Jean Charles MARTIN à St Julien de Jonzy -  
Téléphone HR midi : 03.85 .84.01.80 - Soir : 03.85.84.01.20 -*

**Prix : 20 € la journée**

*Scie à tapis : s'adresser chez Guy PERRAT à Semur en Brionnais -  
Téléphone : 03.85.25.39.54*

**Prix : 50 € la journée**

*Vous trouverez ci-après le tableau de location des divers matériels à disposition de tous les habitants du canton*

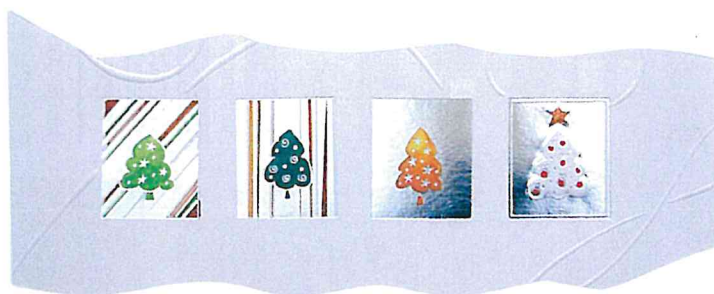
**TARIFS DE LOCATION DU MATERIEL A COMPTER DU 1er JANVIER 2008**

MATERIEL	RESPONSABLE	TARIF DE LOCATION EN €	
			LA JOURNEE
<b>BETONNIERES</b>			
Modèle équipé d'un moteur électrique	M. LAUVERNIER Gilbert VARENNE L'ARCONCE Tél : 03.85.25.83.55	4.50 €/demi-journée	7.60 €
Modèle équipé d'une prise de force	M. POPELIN Francis et Aline Tréval - ST JULIEN DE JONZY Tél : 03.85.84.10.47	4.50 €/demi-journée	7.60 €
<b>FENDEUR DE BOIS</b>	M. PEGON Alain Les Igaux - SEMUR EN Bais Tél : 03.85.25.23.68	5 €/heure	
<b>FENDEUR HORIZONTAL</b>	M. NIGAY Christophe Trélu - ST CHRISTOPHE Tél : 03.85.25.83.07	6 €/heure	
<b>APPOINTEUR DE PIQUETS</b>	M. MONIN Henri Gregaine - SARRY Tél : 03.85.25.10.94	7 €/heure	
<b>TARIERE</b>	M. MARTIN Jean-Charles ST JULIEN DE JONZY Tél midi : 03.85.84.01.80 Tél soir : 03.85.84.01.20	30.50 €/demi-journée	61 €
<b>ENFONCE PIEUX</b>	M. DEGRANGE Christophe Tréval - ST JULIEN DE JONZY Tél : 03.85.84.00.95 Port : 06.82.78.55.38	6 €/heure	
<b>CULTIPAKER</b>	M. GIRARD Alain Les Beluzes - IGUERANDE Tél : 03.85.84.06.87	20 €/Ha	
	M. POPELIN Francis et Aline Tréval - ST JULIEN DE JONZY Tél : 03.85.84.10.47	20 €/Ha	
<b>CAGE DE CONTENTION</b>	M. JOANNEL Yves Le Bourg - SEMUR EN Bais Tél : 03.85.25.35.24	15 €/demi-journée	30 €
<b>ECORNEUR</b>	M. JOANNEL Yves Le Bourg - SEMUR EN Bais Tél : 03.85.25.35.24	15 €/demi-journée	22 €
<b>BETONNIERE</b>	M. JOANNEL Yves Le Bourg - SEMUR EN Bais Tél : 03.85.25.35.24	5 €/demi-journée	8 €
<b>RIGOLEUSE</b>	M. DUCARRE Marc Les Vernes - ST BONNET Tél : 03.85.25.29.05	15 €/demi-journée couteau à charge du client	30 € 20 € (commune)



2 REMORQUES FRIGOS	M. PERRAT Pascal SEMUR EN Bais Tél : 03.85.25.00.29	35 € pour 1 journée repas 55 € pour 2 journées repas 45 € pour 2 jours découpe viande 35 € pour 1 jour viande au-delà de 4 jours : supplément de 10 €/jour	
ECORCEUSE	M. LESPINASSE Guy Jonzy - ST JULIEN Tél : 03.85.84.12.39	25 €/demi-journée	45 €
BALAYEUSE	M. ROBIN Jean-Louis Les Bouillards - IGUERANDE Tél : 03.85.25.10.44	8 €/heure	
TESTEUR DE GESTATION	M. NIGAY Christophe Trélu - ST CHRISTOPHE Tél : 03.85.25.83.07	8 €/an (à la 1ère utilisation)	
SOUFFLEUR DE FEUILLES	M. LESPINASSE Paul Le Bourg - MAILLY Tél : 03.85.84.00.80	6 € +1 L essence / demi journée	12 € + 2 L essence
	M. FAYOLLE Bernard La Croix - OYE Tél : 03.85.25.86.27	6 € +1 L essence / demi journée	12 € + 2 L essence
ROULEAU	M. FAYOLLE Bernard La Croix - OYE Tél : 03.85.25.86.27		10 €
LAME NIVELEUSE	M. PERRAT Guy SEMUR EN BRIONNAIS Tél : 03.85.25.39.54	35 € / demi journée	60 € la journée

**IMPORTANT** : pour une tenue précise et plus aisée des comptes, les responsables du matériel voudront bien transmettre au Trésorier, M. BERTRAND Paçal - Les Grandes Varennes - 71340 IGUERANDE, soit les chèques, soit les récépissés de dépôt (enveloppes timbrées libellées à l'adresse du trésorier sur demande).



## ATTENTION RATRAPAGE COLLECTE ORDURES MENAGERES EN RAISON DES JOURS FERIES

MERCREDI 14 JUILLET

LA COLLECTE AURA LIEU LE VENDREDI 16 JUILLET

# ENVIRONNEMENT

**NOUVEAU** : Sont désormais acceptés dans les déchetteries les objets suivants au profit d'associations :

- bouchons plastique et liège - radiographies et négatifs photo - vêtements - chaussures - peluches et maroquinerie.

Pour 2010 nous ne sommes pas en mesure de collecter les huiles de vidange, les batteries, la peinture, les pneus et tous les produits toxiques et dangereux. Idem pour les déchets verts. Une nouvelle déchetterie aux normes située sur la commune de Saint Julien de Jonzy est en projet pour tout le canton. Lorsqu'elle sera en service les 3 installations de Semur en Brionnais, Fleury/Iguerande et Saint Christophe seront fermées car elles ne sont plus réglementaires

**BILAN OM** : Ordures ménagères : baisse du tonnage cette année encore, moins 14 tonnes et stabilisation des dépenses

**TRI SELECTIF** : baisse des tonnages en EMR (emballages) et JRM (journaux, revues, magazines). Hausse du verre ménager, dépenses stables

**DECHETERIES** : Baisse du tonnage d'encombrants, carton stable, ferraille en hausse, dépenses stables

RAPPEL IMPORTANT : le même objet coûte

- ☞ 1 € si il est déposé, trié dans les containers des points d'apports volontaires
- ☞ 5 € si il est déposé à la déchetterie
- ☞ 7 € si il est déposé dans les poubelles ordures ménagères le mercredi

BRAVO pour le tri sélectif mais il faut poursuivre vos efforts. Merci d'avance

*Vous trouverez pages suivantes les calendriers pour collecte encombrants (à conserver précieusement) car les annonces ne seront plus faites dans la presse en raison des vols de ferraille et ouverture déchetteries actuelles.*



# COLLECTE DE FERRAILLE 2010

Une benne 30 m<sup>3</sup> sera mise à disposition, **pour les déchets métalliques uniquement**, dans les communes ne possédant pas de déchetterie, aux dates suivantes :

- **Saint Didier en Brionnais** : Du vendredi 21 mai le matin au lundi 24 mai fin de matinée
- **Sarry** : Du vendredi 21 mai le matin au lundi 24 mai fin de matinée
- **Briant** : Du vendredi 28 mai le matin au lundi 31 mai fin de matinée
- **Sainte Foy** : Du vendredi 28 mai le matin au lundi 31 mai fin de matinée
- **Oyé** : Du vendredi 4 juin le matin au lundi 7 juin fin de matinée
- **Saint Julien de Jonzy** : Du vendredi 11 juin le matin au lundi 14 juin fin de matinée
- **Mailly** : Du vendredi 11 juin le matin au lundi 14 juin fin de matinée
- **Ligny en Brionnais** : Du vendredi 18 juin le matin au lundi 21 juin fin de matinée
- **Saint Bonnet de Cray** : Du vendredi 25 juin le matin au lundi 28 juin fin de matinée

---

## **Déchets acceptés :**

- \* **Appareils ménagers** : lave-linge, réfrigérateur, gazinière, congélateur,...
- \* **Appareils de chauffage** : chaudière, radiateur, cumulus,...
- \* **Matériel agricole** : Faucheuse, charrue,...
- \* **Divers** : tondeuse, fil de fer, grillage, bicyclette,...

## **Déchets exclus :**

- \* pneus
- \* gravats
- \* **déchets encombrants non métalliques (sommier, matelas, téléviseur,...)**
- \* **déchets végétaux**
- \* **ordures ménagères**
- \* **déchets toxiques**
- \* carton
- \* verre



**: Ne pas faire paraître ces dates dans les journaux, afin d'éviter les vols de métaux non ferreux (cuivre, aluminium, etc...) dans les bennes – uniquement bulletin communal et/ou affichage en mairie. Merci.**









# BIBLIOTHEQUE

## Heures d'ouverture :

*Mardi et samedi de 10 H 0 12 H*

La bibliothèque accueille gratuitement toutes les personnes de Saint Didier, Varenne l'Arconce et Sarry. Les enfants de l'école fréquentent la bibliothèque tous les mardis, bien conseillés par deux bibliothécaires qualifiées.

Un choix varié est à votre disposition dans les rayonnages concernant aussi bien les adultes que les enfants (romans, documentaires et BD).

Les livres du Centre Départemental de Lecture Publique de Macon sont changés régulièrement, tous les trimestres. Certains sont achetés par la commune et d'autres proviennent de dons.

# SCRABBLE

**SI VOUS SOUHAITEZ VOUS DÉTENDRE EN JOUANT AU SCRABBLE, VENEZ NOUS REJOINDRE TOUS LES QUINZE JOURS : LE LUNDI APRÈS MIDI**

**DEUX FAÇONS DE JOUER : DUPLICATÉ OU NORMAL , AU CHOIX DES PARTICIPANTS**

**IL EST PRÉFÉRABLE D'APPORTER VOS JEUX ET DICTIONNAIRE SI POSSIBLE**

**L'APRÈS-MIDI SE TERMINE VERS LES 17 HEURES APRÈS AVOIR PARTAGÉ EN TOUTE CONVIVIALITÉ : CAFÉ, TISANE ET GÂTEAUX.**

## FLEURISSEMENT

**FLASH.... Nous venons d'apprendre que notre commune a obtenu le 4<sup>ème</sup> prix départemental de fleurissement dans la catégorie « communes de moins de 500 habitants »**



## **BONNE ANNEE 2010 A TOUS DE LA PART DE L'ASSOCIATION DE LOISIRS**



### **RANDONNÉE PÉDESTRE**

263 participants pour cette édition, notre randonnée semble avoir trouvé un rythme de croisière aux alentours de 300 marcheurs. Marcheurs qui en général repartent satisfaits de l'accueil, des ravitaillements et des circuits.

On peut quand même s'interroger sur le fait qu'une autre marche semble s'installer à la même date sur le secteur couvert par l'OTSI.



### **FÊTE DU MOIS D'AÔÛT**

Pour la deuxième fois, c'est à midi que nos invités étaient conviés pour déguster les traditionnels jambons à la broche. 150 personnes ont répondu présent. L'après midi, concours de pétanque et autres jeux ont permis à tous de passer une agréable journée.



### **CONCOURS DE MANILLE**

Le succès est au rendez-vous pour notre concours, puisque 48 doublettes sont venues se disputer les jambons. Comme chaque année, c'est autour d'un pot au feu que les organisateurs ont fini la soirée.



### **ARBRE DE NOËL**

La neige a bien failli nous priver de « l'âge de glace ». En effet, ce film devait nous être projeté par l'intermédiaire du ciné village d'Oyé, mais pour cela, il fallait récupérer un appareil à Toulon sur Arroux. L'état des routes ne nous permettant pas d'y accéder, il nous a fallu trouver une solution de remplacement. Mais heureusement, les frimas de l'hiver n'ont pas empêché le passage du Père Noël qui comme chaque année a gâté tous les enfants présents.

Le bureau de l'Association tient à remercier les bénévoles qui répondent présents à nos manifestations. Pour autant, celui-ci s'éssouffle car présent depuis de nombreuses années et veut en partie passer la main.

Il serait dommage que l'Association connaisse une nouvelle période de sommeil par faute de nouveaux membres et par conséquent de nouvelles idées. C'est pourquoi seule la marche est programmée et les futures manifestations dépendront de la nouvelle équipe constituée lors de l'Assemblée Générale.

- **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE** : le vendredi 5 mars 2010 à 20H30 à la salle polyvalente
- **MARCHE** : le dimanche 9 mai 2010





# L'INFORMATIQUE A L'ECOLE

*Finies les craies et les brosses, place au crayon tactile.*

*Plus de tableau vert, mais un écran.*

*En effet, l'école de Saint Didier a été équipée des outils informatiques les plus modernes.*

*Ce projet qui a été subventionné à 80 % par l'Etat permet aux enfants du R.P.I. de travailler avec des outils qui seront les leurs lorsqu'ils entreront dans la vie active.*

*Mais rassurez-vous, ils continuent à écrire sur des cahiers, à lire sur des livres, et s'ouvrir sur d'autres horizons.*

*Ainsi ont-ils pu découvrir le Jura pendant cinq jours à l'occasion d'un voyage scolaire, au mois de mai.*

*L'activité physique n'est pas en reste car durant la période hivernale, les enfants vont à la piscine de Paray le Monial*



Nous avons été nombreux à nous retrouver autour de l'Agorespace pour la seconde édition de l'opération « **MILLE PANIERS DANS LE BRIONNAIS** »

Cette année encore, Saint Didier a su faire preuve d'une grande générosité : 584.10 € ont été collectés au profit du Téléthon. Avec les communes associées Oyé et Saint Christophe le total est de 948.60 €.

Mais ce rendez-vous de la solidarité a été un moment de grande convivialité : exploits sportifs et boissons chaudes ont réussi à réchauffer cette matinée bien fraîche de décembre.

**MERCI A TOUS ET MERCI A CEUX QUI ONT CONTRIBUE A LA REUSSITE  
DE L'OPERATION**

**ASSOCIATION POUR  
L'EGLISE DE  
SAINT-DIDIER-EN-BRIONNAIS**

SIÈGE SOCIAL :  
MAIRIE DE SAINT-DIDIER-EN-BRIONNAIS  
CORRESPONDANCE:  
A.E.S.D.B.  
EDOUARD DECHELETTE  
"GRANDE TERRE"  
71110 ST-DIDIER-EN-BRIONNAIS



L' ASSEMBLEE GENERALE aura lieu le JEUDI 4 MARS 2010 à 18 h.  
chez Edouard Déchelette.

Le CONCERT annuel aura lieu DIMANCHE 22 AOUT, à l'EGLISE

en fin d'après-midi : Daniel WEISSMANN, conseiller musical de L'Auditorium de Dijon,  
Altiste,  
Julia ROBERT, Altiste ,  
Patrick AYRTON , Clavecin,  
Interpréteront des œuvres de J. S. BACH et ses Fils.

La réfection des objets d'art et leur futur emplacement dans l'église ,ainsi que leur protection  
contre le vol et le vandalisme, sont toujours d'actualité.

AMITIES à toutes et à tous.

**DATES A RETENIR**

**SAMEDI 24 AVRIL : Repas communal**  
**DIMANCHE 9 MAI : Marche**  
**DIMANCHE 22 AOUT : Concert église**

# ASSOCIATION MUSICALE DU CHAROLAIS BRIONNAIS

## LISTE DES ACTIVITES MUSICALES (Du lundi au samedi)

Renseignements 03 85 25 28 47 / 09 50 09 66 33

- 1) GUITARE CLASSIQUE / FOLK/POP/ROCK / ELECTRIQUE
- 2) BATTERIE
- 3) PIANO / SYNTHETISEUR
- 4) LA VOIX (techniques de perfectionnement pour adulte)
- 5) CHORALE (Chœurs du Val d'Arconce, répétitions le lundi à St Didier et à Poisson)
- 6) FORMATION MUSICALE (Théorie, solfège)
- 7) INITIATION MUSICALE (Eveil)
- 8) FLUTE A BEC
- 9) HARMONICA

### DERNIERS SPECTACLES ASSURES PAR VOTRE CHORALE DU BRIONNAIS-CHAROLAIS « LES CHŒURS DU VAL D'ARCONCE »

25 janvier 2009 SANCE (Rencontre chorales) (Salle des fêtes)

27 mars 2009 St LEGER LES PARAY (Salle des fêtes) (au profit de RETINA France)

18 avril 2009 POISSON (Avril de Poisson) (Eglise)

21 juin 2009 PARAY LE MONIAL (Fête de la musique, Cloître de la Basilique)

17 octobre 2009 VAUBAN (Eglise)

30 octobre 2009 PARAY LE MONIAL (Au théâtre, rencontre avec l'ESAT de Paray)

28 novembre 2009 VARENNE SOUS DUN (Rencontre chorales) (Eglise)

13 décembre 2009 St LEGER LES PARAY (Animation repas de Noël) (Salle des fêtes)

12 janvier 2010 PARAY LE MONIAL (Domaine du château, fête de l'Epiphanie)

### LIEUX ET HORAIRE DE REPETITIONS DES CHŒURS DU VAL D'ARCONCE :

**SAINT DIDIER EN BRIONNAIS / POISSON : LE LUNDI DE 20H30 A 22H15 (salle des fêtes)**

**En février et mars nos répétitions sont ouvertes au public, vous pouvez ainsi mieux savoir ce qu'est une répétition chorale et nous espérons ainsi vous donner envie de chanter avec nous.**



## PROCHAINES MANIFESTATIONS :

20 mars 2010 St BONNET DE JOUX (Rencontre chorales) (Salle des fêtes)

24 avril 2010 POISSON (Avril de Poisson) (Eglise).

**La chorale qui représente vos villages du Charolais-  
Brionnais.**

### « LES CHŒURS DU VAL d'ARCONCE »

Un chœur à écouter... Un chœur à partager.

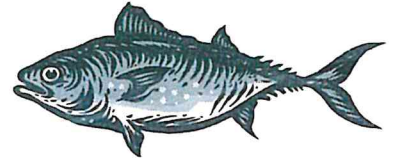


## COMMUNIQUE DE LA POSTE

Le receveur de La Poste nous rappelle que l'installation d'une boîte aux lettres aux normes est obligatoire avec l'indication des occupants de la maison sur celle-ci. Ce dispositif est indispensable pour permettre une bonne distribution du courrier



# LA PERCHE BRIONNAISE



L'année 2009 a été une année de transition avec la réélection du bureau de l'association avec 3 membres en plus et un nouveau bureau à la Fédération avec un nouveau Président et plusieurs nouveaux administrateurs.

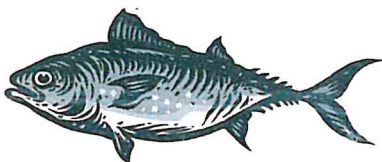
L'année 2010 verra l'apparition de la carte de pêche à la journée à partir du 1<sup>er</sup> juin au prix de 9.50 €. Cette carte demandée depuis de nombreuses années permettra aux pêcheurs occasionnels de pratiquer ce sport et d'attraper (peut-être !!!) les différentes espèces de poissons qui peuplent les nombreuses rivières et plans d'eau du département.

A signaler également le prix de la carte personne mineure (de 12 à 18 ans) qui passe de 24 € en 2009 à 15 € en 2010.

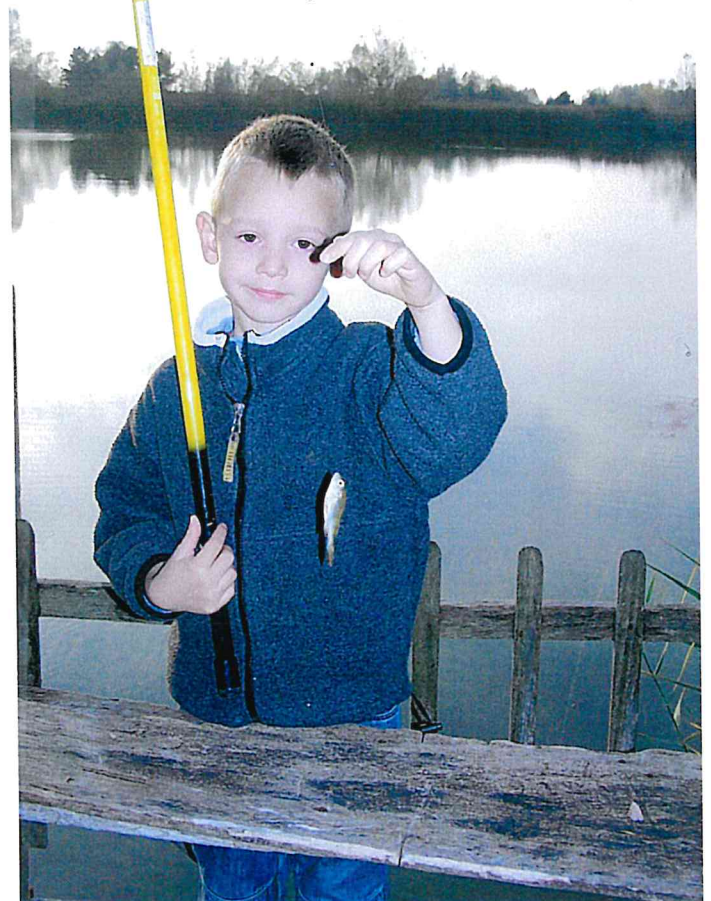
Comme tous les ans, un empoisonnement important sera effectué en début d'année dans différents coins de l'Arconce.

UN NOUVEAU POINT DE VENTE DE CARTES DE PÊCHE A ÉTÉ INSTALLÉ AU ARTCONC'CAFE À MONTCEAUX L'ÉTOILE.

*Le Président et les membres du bureau présentent à tous les habitants de Saint Didier en Brionnais leurs meilleurs vœux pour 2010 et pour les pêcheurs de belles prises dans notre belle rivière l'ARCONCE.*



Un apprenti pêcheur avec l'une de ses 4 prises du jour ! **BRAVO**



## Société de chasse *LE RALLY*

Le nombre d'adhérents de la société pour la saison 2009/2010 est de 20 chasseurs.

Avec l'aide de la fédération des chasseurs de Saône et Loire, comme les années précédentes nous avons lâché quatre-vingt-dix perdrix grises en août. Puis grâce aux efforts des sociétaires une centaine de faisans pendant la saison. Avant la reproduction, restent l'hiver et les prédateurs à affronter. Avec la neige les agrainoirs continuent à être remplis. Les chasseurs et les piégeurs vont poursuivre leurs prises de nuisibles dans une bonne démarche de régulation pour la diversité de notre faune.

Pour le petit gibier, une diminution importante de la population de lièvres est à prendre en compte, les lapins de garenne sont encore trop rares sur notre société.

Pour le gros gibier, le chevreuil est stable, nous avons obtenu 25 bracelets au GIC et le nouveau plan de chasse pour le sanglier a permis au GIC d'obtenir 18 bracelets. Hors des forêts les sangliers occasionnent de nombreux dégâts dans les prairies et les cultures brionnaises.

En fin de saison, Les sociétaires seront convoqués pour faire un bilan des prélèvements effectués et décider des nouvelles actions à entreprendre.

**Une photo pour les nostalgiques des chasses d'antan.**



\* Bon courage pour chercher l'identité des chasseurs (G et M)



# Une dynastie d'armuriers, les CHASSEPOT

– Gilbert STOEHR –

Dans la région, nous ne connaissons qu'Antoine-Alphonse Chassepot, l'inventeur du fusil modèle 1866, la Manufacture Impériale d'Armes à Feu de Mutzig ayant fabriqué une partie des fameux fusils dits CHASSEPOT.

C'est grâce aux membres du comité et des documents de la Société d'Histoire de Mutzig et Environs et de collectionneurs avertis que j'ai pu satisfaire ma curiosité que je veux maintenant partager avec vous.

Passionné d'armes blanches, cela fait plus de vingt ans que je me rends dans les Bourses aux Armes de la région. Au printemps 2005, je vis sur un étal pour la première fois un sabre gravé: «A. Chassepot entrepreneur à Châtellerault». Voulant connaître l'origine de ce marquage, je commence à faire des recherches sur cette famille, ayant des racines à Mutzig.

Plaque sur le mur d'enceinte côté terre du Fort de Balaguier à la Seyne-sur-mer.



## CHASSEPOT François:

Il est né le 25 novembre 1769 à Saint-Didier l'Arconce - aujourd'hui Saint-Didier-en-Brionnais - (Saône et Loire). Il devint orphelin de mère à 9 ans. Incorporé le 25 août 1793, dans la Compagnie Franche de Grenadiers du 6<sup>ème</sup> bataillon de Marseille. En activité au corps d'armée commandé par le Général Carteaux<sup>(1)</sup>, il est nommé fourrier le 15 septembre de la même année. Il participe au siège de Toulon, où il sera blessé à une jambe lors de l'attaque de la «Redoute Mulgrave», construite par les Anglais au sommet de la colline Caire à la Seyne-sur-Mer. Elle est prise le 17 décembre 1793 et appelée plus tard «Petit Gibraltar». Après sa convalescence à l'hôpital militaire de Marseille, il est réquisitionné, comme ouvrier aux Ateliers d'Armes de Marseille et Avignon, jusqu'au 3 fructidor An III (20 août 1795).

Puis il passe à la Manufacture de Roanne, en qualité de chef-ouvrier de l'atelier des machines, jusqu'au 6 thermidor An XII (25 juillet 1804). Le 4 thermidor An XII (23 juillet 1804), il épouse à Roanne, Catherine Lepiney, native de Saint Étienne, dont le père est armurier à la Manufacture de cette ville. Le 6 prairial An XII (26 mai 1804), il signe un contrat d'engagement, en neuf points, avec M.

<sup>(1)</sup> Jean-François Carteaux (1751-1813). Fils d'un dragon, élevé dans plusieurs garnisons en suivant son père, il se perfectionne pendant sa jeunesse dans l'étude de la peinture. Officier de cavalerie de la garde nationale parisienne, il se distingue, le 10 août 1792, lors de l'attaque des Tuileries, suite au manifeste de Brunswick, provoquant la chute de la royauté. Nommé adjudant commandant à la suite de ces faits, il est affecté à l'Armée des Alpes. Promu général, il est chargé de libérer Marseille. Il commence le siège de Toulon en août 1793, mais opposé à la stratégie du chef de bataillon Bonaparte, il est révoqué, le 11 novembre et remplacé par un ancien médecin, Doppet. Celui-ci démissionne déjà le 16 après l'échec d'une tentative surprise, contre la redoute Mulgrave. Lui succède alors, le 20 novembre, le général de division Jean-François Dugommier (1738-1794).

Extrait d'une revue « Sté d'Histoire de Mutzig »  
Ce magazine nous a été adressé par M. Gilbert STOEHR avec qui nous avons eu des contacts en mairie lors de la recherche des origines de la famille CHASSEPOT dont François est né à Saint Didier en Brionnais. Saviez-vous que les fusils CHASSEPOT étaient utilisés par l'armée Impériale ?

L'intégralité du magazine est à votre disposition à la mairie pour les personnes intéressées par les armes.



Jacques Coulaux.

Bernard, un des entrepreneurs de la Manufacture de platines de Liège (Belgique), pour «aller y travailler jusqu'au 1<sup>er</sup> vendémiaire An XX» (22 septembre 1812). Suite à des problèmes d'arrêt de fabrication, il n'y reste que jusqu'au 4 octobre 1806.

Nicolas-Noël Boutet.





Quelques brevets d'invention

Ministère  
de l'Agriculture, du Commerce  
et des Travaux publics.

Brevet d'Invention

sous garantie du Gouvernement.



Durée: *Quinze ans.*

N<sup>o</sup>: *72699*

Pari le 5 juillet 1866.

EXTRAIT.

Art. 32.

Sera déchu de tous ses droits :

- 1° Le breveté qui n'aura pas acquitté ses annuités avant le commencement de chacune des années de la durée de son brevet (1);
- 2° Le breveté qui n'aura pas mis en exploitation sa découverte ou invention en France dans le délai de deux ans, à dater du jour de la signature du brevet, ou qui aura cessé de l'exploiter pendant deux années consécutives, à moins que, dans l'un ou dans l'autre cas, il ne justifie des causes de son inaction;
- 3° Le breveté qui aura introduit en France des objets fabriqués en pays étrangers et semblables à ceux qui sont garantis par son brevet.

Art. 33.

Quiconque, dans des enseignes, annonces, prospectus, affiches, marques ou étiquettes, prendra la qualité de breveté sans posséder un brevet délivré conformément aux lois, ou après l'expiration d'un brevet antérieur, ou qui, étant breveté, mentionnera sa qualité de breveté en son brevet sans y ajouter ces mots : sans garantie du Gouvernement, sera puni d'une amende de 50 à 500 fr. En cas de récidive, l'amende pourra être portée au double.

*Fait un double avec les autres et  
le original de ce brevet  
Fait un double avec les autres  
délivré par M. de la Tour du Pin  
à Paris le 5 juillet 1866.*

*Rouille*

Le Ministre Secrétaire d'Etat au département de  
l'Agriculture, du Commerce et des Travaux publics,  
Vu la loi du 5 juillet 1844;  
Vu le procès-verbal dressé le *27 août 1866*, à 3 heures  
45 minutes, au Secrétariat général de la Préfecture du département  
de la *Savoie* et constatant le dépôt fait par le *S<sup>r</sup>*  
*Chassepot*

d'une demande de brevet d'Invention de *quinze* années, pour  
un système de fusil à aiguille dit  
système *Chassepot*.



Arrête ce qui suit :

Article premier.

Il est délivré au *S<sup>r</sup> Chassepot (Alphonse)*,  
Contrôleur principal d'armes, représenté  
par le *S<sup>r</sup> Lafont*, à Paris, boulevard de Strasbourg, 23,  
sans examen préalable, à ses risques et périls, et sans garantie, soit de  
la réalité, de la nouveauté ou du mérite de l'invention, soit de la fidélité  
ou de l'exactitude de la description, un brevet d'Invention de *quinze*  
années, qui ont commencé à courir le *27 août 1866*,  
pour un système de fusil à aiguille dit  
système *Chassepot*.



Article deuxième.

Le présent arrêté, qui constitue le brevet d'Invention, est délivré  
au *S<sup>r</sup> Chassepot*  
pour lui servir de titre.

À cet arrêté demeurent joints un des doubles de la description  
et un des doubles du dessin déposés à l'appui de la  
demande, la conformité entre les pièces descriptives ayant été d'abord établie.  
Paris, le *cinquième août mil huit cent soixante-six*

Pour le Ministre et par délégation :  
Le Directeur du Commerce intérieur,

Signé : *E. Julien*.

Pour expédition certifiée conforme :

Le Chef de Bureau délégué,

*Lequith*

(1) La durée du Brevet court du jour du dépôt de la demande à la Préfecture, aux termes de l'article 8 de la loi du 5 juillet 1844.

La loi n'a point réservé à l'Administration le droit d'accorder des décrets pour le paiement des annuités en tout ou en partie des découvertes.

Les questions de déchéance sont exclusivement de la compétence des tribunaux civils.

Le Ministre ne peut donc accueillir aucune demande tendant à obtenir des décrets pour le paiement de la taxe et la mise en activité des brevets en à titre d'office d'office d'office.



## INFORMATION SYDESL

### AEROTHERMIE – GEOTHERMIE – POMPES A CHALEUR...

De nouvelles technologies en matière de chauffage sont disponibles sur le marché. Il faut être attentif quant à leur utilisation, car elles sont trop souvent dépourvues de système progressif d'augmentation de puissance et sont uniquement raccordables en monophasé pour des raisons de coût de commercialisation.

Nous devons être très vigilent sur cette initiative trop souvent banalisée et qui entraîne beaucoup de désagrément pour l'acquéreur. Ces appareils, utilisés dans des conditions optimum, peuvent être source de gain pour l'usager, mais avant de mettre ces installations en place, surtout dans le cadre de transformation de l'habitat où il n'est pas obligatoire d'avoir un permis de construire ou une déclaration de travaux, il est indispensable d'en informer la mairie pour connaître les paramètres du réseau à proximité de la construction concernée et connaître les possibilités par rapport à l'initiative envisagée.

Les services techniques du SYDESL pourront vous apporter ces informations en partenariat avec votre mairie.

### **L'EAU que vous BUVEZ : de son CAPTAGE.....**

L'eau que vous buvez est pompée dans la nappe alluviale de la Loire par l'intermédiaire de 3 puits de captage situés sur la commune de Marcigny (Les Chenoux) et 3 puits (Les Chambons) situés sur la commune de Chambilly . L'eau avant distribution subit un traitement par aération, filtration sur matériau à base de carbonate de calcium et désinfection au chlore .

Des périmètres de protection des ressources en eau utilisées pour la production de l'eau que vous consommez sont en cours d'établissement (article L 1321-2 du Code de la Santé Publique) .

**...à votre ROBINET**



#### **CONCLUSION**

L'eau que vous avez consommée en 2008 a été conforme aux limites de qualité bactériologique et chimique.

Cette eau est restée également conforme aux exigences de qualité fixées pour les substances indésirables ou toxiques recherchées.

# DON DE SOI - DON DE VIE

## DON DE SANG

Au printemps 2009, aux vues des besoins toujours croissants en produits sanguins, l'Etablissement Français du Sang a porté l'âge limite du dernier don de 65 ans à la veille du 71<sup>ème</sup> anniversaire et la possibilité de faire 4 dons / an pour les femmes et 6 pour les hommes.

Malgré ces nouvelles mesures aux périodes de vacances et lors des week-ends prolongés, il est toujours difficile d'approvisionner les établissements hospitaliers en poches de sang.

**Nous faisons donc une nouvelle fois appel à votre générosité.**

Cette année a vu une augmentation sensible du nombre de premiers dons, merci à ces nouveaux donneurs, qu'ils deviennent des donneurs réguliers.

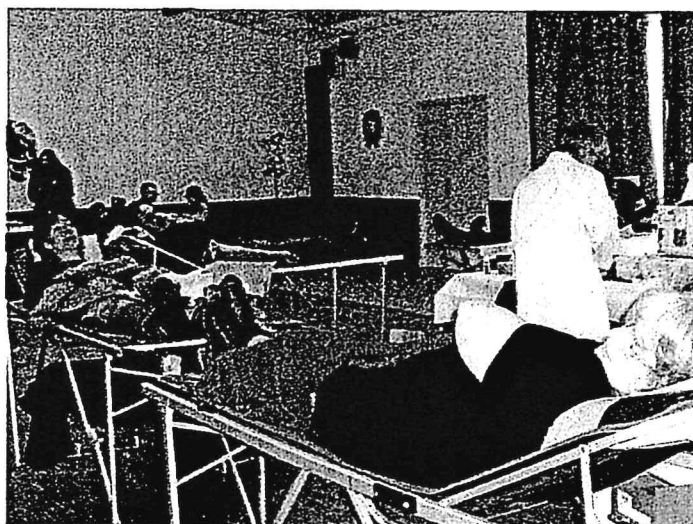
**Nous comptons sur vous.**

## Résultats des Collectes 2009

Semur en Brionnais	58
Varenne l'Arconce	48
Ligny en Brionnais	75
St Julien de Jonzy	63
St Christophe en Brionnais	54

## CALENDRIER 2010

Semur en Brionnais	26 février
<b>Varenne l'Arconce</b>	<b>19 mai</b>
Ligny en Brionnais	30 juillet
St Julien de Jonzy	06 octobre
St Christophe en B	03 décembre





L'ADMR : n° 1 français des réseaux de proximité.

Le service à domicile a connu depuis la création de l'association de St Christophe en Brionnais et des Communes environnantes, un accroissement notable de son activité :

	2007		2008	
Différentes aides	Nombre de clients	Nombre d'heures	Nombre de clients	Nombre d'heures
Personnes âgées	62	10 426	79	11 439
Familles	1	28	2	116
Malades			8	154
Tout public			4	27
Portage de repas	47	4185	40	4105
Télé assistance	6		6	
Mandataires	15	4738	12	5215

Cette progression est évidente surtout dans le domaine de l'aide aux personnes retraitées; ce service leur permet de rester chez elles le plus longtemps possible dans de bonnes conditions de vie et le plus souvent de rester chez elles jusqu'au bout.

Pour ce faire, l'investissement des bénévoles et l'intervention de 16 salariées est un atout essentiel afin d'aider les personnes dans différentes situations.

Les dossier sont pris en charge par : Caisse de retraite, CPAM, ADOMI, Complémentaire, APA, etc ...

L'ADMR : Une équipe qui prend le temps de vous écouter, d'étudier avec vous votre demande afin d'apporter une réponse au mieux de votre attente.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser à :

Monique BUTEAUD - Le Crot de Perche - 71110 VARENNE L'ARCONCE

ou

Bureau ADMR : Bâtiment administratif du Champ de Foire  
71800 Saint Christophe en Brionnais

Tél : 03 85 25 92 02

Permanence : mardi matin de 9 heures à 12 heures



# L'APA , c'est quoi ?

## L'Aide Personnalisée d'Autonomie

Depuis le 1er janvier 2002, le Département de Saône et Loire a mis en place l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA 71).

L'APA est une allocation permettant aux personnes âgées de recourir aux aides dont elles ont besoin pour **accomplir les actes de la vie courante** .

Elle permet aussi de veiller aux personnes ayant besoin d'une **surveillance régulière** .

Elle peut bénéficier à des personnes hébergées **à domicile ou dans un établissement** .

### Conditions

- être âgé de 60 ans ou plus,
- être en situation de perte d'autonomie, nécessitant une aide pour les actes essentiels de la vie (groupe 1 à 4 de la grille AGGIR )
- résider de façon stable et régulière en France ,

**A savoir** : L'APA n'est pas soumise à une condition de ressources, mais son calcul prend en compte les revenus du bénéficiaire.

L'APA 71 sert à rémunérer des personnes, des services ou des aides. Il peut s'agir d'heures d'aide ménagère, de frais d'accueil en établissement, de portage de repas à domicile, d'une téléalarme, de travaux d'amélioration de l'habitat...

L'APA 71 est une prestation en nature accordée par le Président du Conseil général qui vous est versée directement. Son montant dépend de la perte d'autonomie, du besoin d'aide et des ressources de la personne aidée. Elle ne fait l'objet d'aucun recours sur succession, donation ou legs.

Un travailleur social ou un médecin se déplace chez vous afin d'élaborer un **plan d'aide personnalisé** prévoyant les différentes prestations à mettre en place. A partir de ce plan, le plus ajusté possible, l'ADMR intervient de suite auprès de la personne.

### ..... : **Quels services dans l'ADMR ?** : .....

→ Un rappel

Le fonctionnement avec 16 salariées

Intervention auprès :

- des familles : maternité, surcharge, maladie, divers handicaps , etc. ...
- des personnes malades de moins de 60 ans
- des personnes retraitées
- des personnes « tout public »

Un service de portage de repas qui dessert tout le canton de Semur en Brionnais, sans condition de ressources ou de motif.



## Te souviens-tu du tablier de ta grand-mère ?

Le principal usage du tablier de Grand'Mère était de protéger la robe en dessous, mais en plus de cela, il servait de gant pour retirer une poêle brûlante du fourneau.

Il était merveilleux pour essuyer les larmes des enfants, et à certaines occasions, pour nettoyer les frimousses salies.



Depuis le poulailler, le tablier servait à transporter les œufs, les poussins à réanimer, et parfois les œufs fêlés qui finissaient dans le fourneau.

Quand des visiteurs arrivaient, le tablier servait d'abri à des enfants timides; et quand le temps était frais, Grand'Mère s'en emmitouflait les bras.

Ce bon vieux tablier faisait office de soufflet, agité au-dessus du feu de bois.

C'est lui qui transbahutait les pommes de terre et le bois sec jusque dans la cuisine.

Depuis le potager, il servait de panier pour de nombreux légumes.

Après que les petits pois aient été récoltés venait le tour des choux.

En fin de saison il était utilisé pour ramasser les pommes tombées de l'arbre.

Quand des visiteurs arrivaient de façon impromptue, c'était surprenant de voir avec quelle rapidité ce vieux tablier pouvait faire la poussière.

A l'heure de servir le repas, Grand'Mère allait sur le perron agiter son tablier, et les hommes au champ savaient aussitôt qu'ils devaient passer à table.

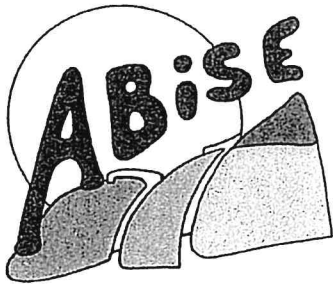
Grand'Mère l'utilisait aussi pour poser la tarte aux pommes à peine sortie du four sur le rebord de la fenêtre pour qu'elle refroidisse, tandis que, de nos jours, sa petite fille la pose là pour décongeler.



Il faudra de bien longues années avant que quelqu'un invente quelque objet qui puisse remplacer ce bon vieux tablier qui servait à tant de choses.

Il faut un certain âge ...  
ou un âge certain ...  
pour apprécier ceci à sa juste valeur !!!





## Activités pour l'année 2010

### Centre de loisirs

Il accueille des enfants de 5 à 12 ans, les mercredis, les petites vacances scolaires (sauf vacances de Noël) et 3 semaines au mois de juillet.

Un ramassage gratuit s'effectue, selon la demande des parents à partir de 9H pour un retour vers 17H. Le repas, pour ceux qui restent la journée, est fourni par les parents.

Les inscriptions se font au siège de l'ABISE ou à la permanence de St.Christophe. Tel: **03.85.25.27.54**. Tarifs selon le quotient familial.

### Relais Assistantes Maternelles

Il permet de mettre en lien les parents qui ont besoin de garde pour leur enfant et les Assistantes Maternelles. Il aide à l'établissement du contrat de travail et favorise les échanges autour de la garde des enfants.

Permanences: Mardi: 13H30-17H30 Marcigny (sur rendez-vous)  
Jeudi: 15H30- 19H St.Christophe (local de l'ABISE)  
Vendredi: 16H-19H Iguerande (Maison d'accueil Com.Com)  
Samedi: 9H-12H Marcigny.

Rencontres Assistantes Maternelles:

Jeudi: 9H-12H Marcigny (Club des P'tiots)  
Vendredi: 9H30 à 12H Iguerande (Maison d'accueil Com Com)

Ateliers d'Eveil: 2 fois par mois: Jeudi Marcigny

Vendredi: Iguerande (programme à demander au RAM)

### Ludothèque

Elle permet, dans un espace aménagé, un échange parents-enfants autour de jeux favorisant la création et la construction de l'imaginaire...

<b>Lieu fixe</b>	<b>St.Julien de Jonzy</b> <b>2ème et 4ème Mercredi</b>	<b>Itinérant</b>	1 fois par trimestre dans différents village des deux cantons. Pro- gramme au RAM
------------------	-----------------------------------------------------------	------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------

Un transport est proposé aux familles ne disposant pas de véhicule.

Renseignements au : **03.85.25.27.54** ou **06.20.23.54.84**.

Mail: [relais.abise@orange.fr](mailto:relais.abise@orange.fr)



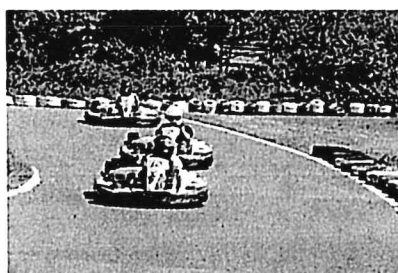
## Antenne Animation : Pour les ados, le plein d' ACTIONS

Les jeunes âgés de 11 à 17 ans ont l'habitude de se rendre dans les locaux de l'Antenne Animation à Marcigny (rue Fressinet – face à la boutique Dansard) pour y rencontrer leurs animateurs Aurélie Peguet et Camille Rivollier et se retrouver entre copains.

Au 1<sup>er</sup> étage, **la salle multimédia**, dernier cri, séduit toujours les accros d'Internet et les passionnés de jeux vidéo. Pour les adultes, des initiations informatiques de base sont proposées 4 fois par semaine (à raison de 2 heures par séance).

Le **Point Information Jeunesse** apportera réponses à toutes vos questions (jobs d'été, CV, études, logements, etc). Au 2<sup>ème</sup> étage, **l'Espace ados** mobilise l'attention des compétiteurs grâce au tournoi de fléchettes, aux parties de baby-foot ou encore tout dernièrement grâce à l'acquisition de la console de jeux Wii.

A chaque période de **vacances scolaires**, le programme de loisirs « Animation Jeunesse » permet aux jeunes de s'évader de leur quotidien : sortie karting, planeur, thalasso, voie verte, concert, gravure sur verre, etc...



Depuis la rentrée de septembre, les animateurs proposent aussi **des sorties à thème les mercredis après midi** (des 13h avec possibilité de manger juste après le collège). En janvier, sortie patinoire, laserquest... Un séjour au parc Disneyland est prévu en avril prochain et une conférence débats sur la thématique « des ados » se déroulera probablement au printemps.

Pour plus d'information, rendez-vous à l'Antenne Animation  
(ouvert du mardi au samedi) Brionnais Découvertes Animation Jeunesse  
11, rue Freyssinet à Marcigny. Tél 03 85 25 28 59

Toutes nos activités « jeunes » peuvent être consultées sur le blog  
<http://vacancesados.skyrock.com> ou sur le site [www.brionnais-decouvertes.fr](http://www.brionnais-decouvertes.fr)



Association d'aides aux personnes handicapées de Saône et Loire.

1 Bouchon collecté  
=  
1 Geste utile.

Loi 1901.

Tél : 03-85-84-93-91-  
Port. : 06/61/12/81/62. de  
**de préférence 08 à 12h**  
de **14h30 à 20h.**

Siège social  
N° 1 Cité Aéronautique  
71600 SAINT YAN

Année 2009.

Quatre années de passées, l'activité de l'association continue de progresser avec succès, 2009 une très bonne année de collecte sur le Sud et l'Ouest du département, nous avons livré 23 tonnes 100 de couvercles et bouchons en plastique destinés pour le recyclage, plus 2 tonnes de plastique divers, à l'usine du Comptoir du Plastique de l'Ain (C. P. A.) située à PONT D'AIN, qui recycle toutes les plastiques venant des centres de tri, celui qui nous concerne le plus est le P. P., à savoir du polypropylène qui correspond aux couvercles, bouchons, les faisselles de fromages blancs, leur emballage, les couvercles de seaux de 3 - 5 ou 10 litres (sans peinture) et maintenant les salons de jardin usagés, collectés uniquement sur les communautés de communes de Digoin - Paray le Monial - Gueugnon - Semur en Brionnais et Macon, la commune de Saint Yan y participe aussi, en ayant mis un box à disposition de l'association à la déchèterie, aux heures d'ouverture.

Nous avons dû quitter les garages du bâtiment dit : *(des célibataires)* mis gracieusement à disposition depuis 2005, dans un premier temps, par l'Aviation Civile, ensuite par le SYAB (Saint Yan Air'e Business) qui nous a demandé de les libérer au 1<sup>er</sup> janvier 2009, aujourd'hui ils sont restés comme nous les avons quittés, j'ai cherché des locaux à titre gracieux dans la région, en vain, et pourtant ? Pour continuer l'action nous avons dû louer 100 m<sup>2</sup> de cellules dans l'ancien C M 71, chemin de la Plaine à Digoin, tout cela avec 3 aides financières, 64 € de subvention de la commune de St YAN, 50 € de subvention de la commune de Ligny en Brionnais et 85 € d'un bénévole sympathisant Roannais, pas suffisant pour me faire baisser les bras et ceux de mes 100 bénévoles. L'association continue avec les 5 foyers de personnes handicapées : les pensionnaires du Foyer du Parc de Paray le Monial viennent tous les vendredis après midi par groupe et leurs éducateurs, pour trier pendant une heure et demie, ils emmènent du travail qu'ils rapportent la semaine suivante, les pensionnaires des Myosotis de Charolles viennent un mardi après midi sur deux, une grande famille est née grâce aux bouchons, les Papillons blancs de Blanzay collectent dans leur secteur, trient à l'atelier dans leur centre et nous apportent leurs sacs quand il y en a suffisamment, le groupe Albatros de l'A T L, la Maison d'accueil spécialisée (MAS) du Breuil font la collecte sur Le Creusot, Le Breuil la trient pendant les heures d'activités manuelles, le nombre de sacs étant important je vais les chercher avec notre remorque, ce qui nous permet de ramasser la collecte faite aux usines ThermoDin et Snecma, je n'oublie pas Nicole notre Parodienne lourdement handicapée qui trie chez elle toute la collecte faite sur Paray le Monial et de St YAN que nous lui portons deux fois par semaine, une moyenne de 400 kg par mois, deux bénévoles de Grury et Varenne sous Dun apportent leur collecte toute triée quand le voyage en vaut le déplacement 200 - 250 kg chaque fois. Maintenant que nous avons notre remorque, j'ai agrandi la collecte agglomération Mâconnaise et le grand Chalon sur Saône, un travail de plus, il faut bien, si l'on veut ne pas pénaliser les personnes qui attendent notre aide, pour payer notre location et nos charges, nous organisons d'un Loto à Gueugnon avec des responsables d'associations et des sympathisants de cette Ville qui nous met une salle à disposition gratuitement. Pédagogie. Je fais de sorte à me rendre disponible avec un membre de l'association pour nous rendre dans les écoles primaires qui en font la demande, le tri sélectif, le recyclage des ordures sont au programme pédagogique, les enfants sont les premiers messagers pour faire passer l'information dans leur entourage, aux parents d'écouter ce que le Père Bouchon leur a appris en 1 H 30 sur le fonctionnement de l'association et pourquoi il fait ce travail avec son équipe, d'autres écoles viennent au dépôt de Digoin, c'est encore plus attractif pour les enfants et leur encadrement, en 2010 j'aimerais que les représentants de parents d'élèves viennent eux aussi, je leur proposerai des suggestions intéressantes.



Le but de l'association : est de venir en aide chez les personnes handicapées de Saône et Loire qui n'ont pas les moyens financiers pour acheter le matériel spécial dont elles ont besoin au quotidien, qui leur est indispensable, non remboursé par les organismes concernés (S. S. et mutuelles etc...).

Les aides faites en 2009,

- Mars, pour un petit garçon du Breuil, 1 tapis de sol de 200 x 200 x 4 cm, pliable en quatre éléments, qui est la semaine en maison spécialisée, les samedis et dimanches chez sa marraine d'accueil agréée.
- Juillet, pour une petite fille de Digoin, 6 cartons de couches de protection.
- Juillet, pour une Dame de Charnay les Macon, la part restante à sa charge pour l'installation de 1 contacteur, 1 émetteur pour contacteur, 1 boîtier de commande, 1 téléphone sur son fauteuil électrique.
- Septembre, pour une jeune Fille, 1 siège de bain pour baignoire, dossier inclinable, 1 tapis antidérapant.
- Septembre, pour un Monsieur de Beaudemont, 16 cartons x 30 de couches de protection pour la nuit.
- Septembre, même Monsieur de Beaudemont, 24 cartons x 30 de couches de protection pour le jour.
- Novembre, pour une Dame de Palinges, reliquat d'une facture à Pharma Reva de Baune pour l'aménagement électrification sur son fauteuil électrique.

Pour ces sept interventions concrètes, il aura fallu trier 13 tonnes de bouchons propres, les conditionner, les stocker, les livrer, sachant que le transport est à la charge de l'association, c'est beaucoup de travail, mais je suis fier pour l'équipe qui a permis à ces personnes d'avoir un plus de confort, aussi bien d'hygiène que matériel.

Seraient les bienvenues des personnes bénévoles pour le ramassage des quelques 70 points de collecte, d'autres trouveraient une place dans les équipes pour trier, en période hivernale les lundis, mercredis et vendredis après midi sont pris par les habitués, il reste de la place les autres jours, même les samedis matin, le local de tri est chauffé, ainsi que la salle de repos, obligatoire après 1 h 30 à 2 h maximum de tri, chacun peut venir quand il peut, quand il veut, fait ce qu'il peut minutieusement. Aux beaux jours le tri se fait à l'intérieur et dehors quand le temps le permet, c'est assez agréable de travailler au soleil.

Toutes les personnes désirant avoir des informations sur l'association, sont invitées à venir à l'Assemblée Générale qui se tiendra le 20 février 2010, à 15 h 30 salle socio culturel, place de La Poste à Saint YAN.



Dernier chargement à St YAN.



Premier chargement à DIGOIN.

Lotos, portes ouvertes, voyages pour visite sont prévus pour l'année 2010, les dates ne sont pas arrêtées, vous en serez informé par E- mail et la presse local en temps voulu.

*Je vous présente mes meilleurs vœux pour l'année 2010.*

*Le Président.*

# PORTRAIT de la semaine

L'EXPLOITANT AGRICOLE DE SAÔNE-ET-LOIRE

N° 2359 - 6 NOVEMBRE 2009 - PAGE 5

&gt; PHILIPPE JOUANIN

## Des limousines dans le Brionnais !

Cette année, Bovins croissance Bourgogne a distingué le meilleur élevage limousin de la région.

Installé en Saône-et-Loire à Saint-Didier-en-Brionnais, Philippe Jouanin est parvenu à se constituer un cheptel performant de pure race limousine. Rencontre.

Originaire de Paray-le-Monial, Philippe Jouanin a toujours cultivé une passion pour l'élevage bovin. Pourtant, son parcours ne le prédestinait pas à une carrière d'agriculteur. Son père travaillait dans une pharmacie et aucun membre de sa famille proche n'appartenait au monde agricole. Philippe Jouanin était employé à la SNCF lorsqu'il s'est lancé dans son projet d'installation. Hors cadre par définition, en 1988, le jeune Saône-et-loirien s'installait sur seulement 17 hectares dans le Brionnais.

Avec le recul, Philippe Jouanin avoue que son parcours n'a pas été simple. Durant ses années aux chemins de fer, il avait pris le temps d'étudier son projet. N'ayant pas vraiment baigné dans la culture bovine charolaise, le jeune homme s'était intéressé à plusieurs races allaitantes différentes. Son analyse l'avait conduit à retenir la limousine, plus prometteuse à ses yeux. « J'avais remarqué que les cours de la viande de limousine étaient plus élevés », confie l'éleveur. Sa rencontre avec un boucher chevillard spécialisé dans la race l'avait beaucoup éclairé : « la viande limousine se vendait bien sur Lyon et Saint-Étienne. La consommation était en train de changer et déjà, les carcasses plus légères, avec un meilleur rendement, étaient plus faciles à valoriser », se souvient Philippe Jouanin. L'éleveur avait en outre observé une demande croissante en animaux d'élevage. La race était sur le point de sortir de son berceau et pour le passionné de sélection qu'était déjà Philippe, il y avait là une opportunité à saisir.

### VINGT ANNÉES POUR TOUT CONSTRUIRE

Est-ce le fait de ne pas être issu du milieu agricole ou bien d'avoir opté pour une race à la robe colorée, tou-

jours est-il que pour constituer son outil de travail, ce Saône-et-loirien d'origine a tout de même dû affronter quelques rudes épreuves. En 1988, faute d'avoir pu acquérir une pointe de terrain de seulement 100 m<sup>2</sup>, le jeune éleveur devait abandonner son premier projet de construction. Pendant quelques années, Philippe Jouanin a été contraint de louer de vieilles étables à droite et à gauche. Pour réunir des surfaces d'exploitation suffisantes et bien structurées mais aussi se doter de bâtiments fonctionnels, lui aura fallu plus de vingt années. Aujourd'hui, l'exploitation compte 97 ha tout en herbe. Profitant des qualités bocagères du Brionnais, Philippe fait le choix de ne récolter que du foin de bonne qualité et de pratiquer un pâturage optimisé. Cette conduite rigoureuse lui permet d'économiser des concentrés.

### ÉTABLE ENTRAVÉE ET VÊLAGES TARDIFS !

Côté bâtiments, l'éleveur n'a pas cédé à la mode des stabulations. Contre toute attente, il a préféré se construire une étable entravée, plus économe en foin et en paille. Un mode de logement qui, selon lui, va bien avec sa conduite des animaux : « je préfère retarder mes vêlages sur février-mars, de sorte que les veaux ne restent pas longtemps dans les bâtiments ce qui représente moins de travail. Lâchés jeunes, les veaux ne sont pas complémentés au pré, ce qui permet de voir plus clair dans leur croissance, rien qu'au lait de la mère et à l'herbe », assure l'éleveur. Après le sevrage, les broutards sont tous rentrés en hiver et ils retournent au pré au printemps. Environ la moitié est vendue comme reproducteurs vers 18 mois, tandis que les autres mâles sont commercialisés à l'issue d'une courte période d'engraissement, à l'âge de 22 mois.

### TAUREAUX QUALIFIÉS

Avec son épouse, Philippe Jouanin est aujourd'hui à la tête d'un troupeau d'environ 65 vaches inscrites au Herd book limousin. Le cheptel s'est constitué par étape. Fin 88, l'éleveur achetait ses trois premières laïtonnes dans la Haute-Vienne. En 1993, à la faveur d'un agrandissement, Philippe parvenait à acquérir un lot d'une douzaine de génisses pleines inscrites. « La progression du niveau génétique s'est faite par lachat des taureaux et un taux de renouvellement élevé », confie l'éleveur. Tous les taureaux proviennent de l'unique station d'évaluation nationale de la race implantée à Lanaud en Haute-Vienne. « Je privilégie des animaux qualifiés "RJ". Sur chaque série de 150 veaux entrés en station, seuls une soixantaine obtiennent cette qualification. Ces taureaux se vendent en moyenne 5.000 € et il y a très peu d'invendus », explique Philippe. Aujourd'hui, l'élevage compte trois taureaux limousins en service. Deux sont qualifiés RJ et un troisième possède la qualification RRE. Seuls 1% des reproducteurs en sont dignes.

### UNE SEULE CÉSARIENNE EN VINGT ANS !

Une sélection rigoureuse sur les qualités maternelles lui permet aujourd'hui de produire en moyenne « un veau par vache et par an, sans intervention d'un vétérinaire ». Au final, l'objectif, « c'est un joli lot de broutards de fin d'année non complémenté », confie Philippe. Dans son élevage, la réputée facilité de vêlage de la limousine n'est pas usurpée : une seule césarienne est à déplorer en vingt années d'exercice ! Mais l'éleveur reconnaît que cette aptitude au vêlage, il faut savoir la conserver. Avec le temps, le poids des veaux à la naissance a tendance à augmenter dans la race (autour de 42 kg aujourd'hui). Ici comme ailleurs, la génétique est allée vers un accroissement des gabarits. Mais « depuis deux ans, le poids des animaux est limité en concours », fait remarquer l'éleveur.

### FACILES À ENGRAISSER

Dans son élevage, Philippe essaie de conserver toutes ces qualités qui ont fait la renommée de la limousine. « Au départ, la limousine est un animal relativement maigre qui s'engraisse très facilement. Elle produit des carcasses pas trop lourdes, homogènes et bien adaptées à la demande du marché », estime Philippe. À la fois facile à faire naître, facile à élever et facile à engraisser, la limousine a tout pour être rentable, confie encore l'éleveur. Aujourd'hui, Philippe Jouanin n'a pas de mal à vendre ses reproducteurs. Depuis le Brionnais, son élevage attire de nombreux clients d'une grande région Rhône-Alpes, mais

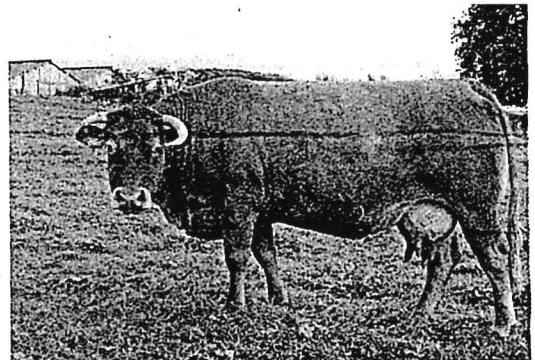


Aujourd'hui, Philippe Jouanin élève 65 limousines inscrites dans le Brionnais.

aussi du Jura, des Vosges et même du Limousin ! Derrière cette réussite, il y a certes le succès d'une race en expansion, mais aussi un sacré tra-

vail de sélection, opéré par un éleveur passionné, opiniâtre et réfléchi.

> Marc Labille



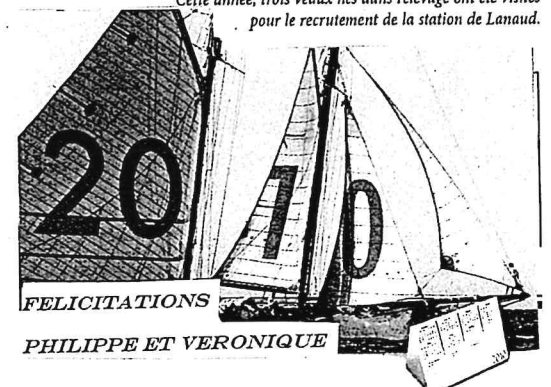
Passionné de génétique, Philippe Jouanin est très attentif aux qualités maternelles de ses vaches.



Cette année, trois veaux nés dans l'élevage ont été visités pour le recrutement de la station de Lanaud.



L'un des trois taureaux de l'élevage acquis à la station de Lanaud et qualifié RRE.



FELICITATIONS

PHILIPPE ET VERONIQUE



# PERMANENCES

**MAIRIE** : Tél : 03.85.25.05.95

E-mail : mairiedesaintdidierenbrionnais@wanadoo.fr

Permanences secrétariat : Mardi et Samedi de 9H à 12H

Permanence Conseiller Général : mercredi entre 9 H et 11 H

**Communauté de communes du canton de Semur en Brionnais :**

Rue des Ebaulais - 71800 - SAINT CHRISTOPHE EN BRIONNAIS

Tél : 03 85 25 86 47 - Fax : 03 85 25 87 59

Lundi : 8 h à 12 h - 13 h à 18 h - Mardi : 8 h à 12 h/13h à 17 h 30 - Mercredi : 14 h à 18 h -

Jeudi : 8 h à 12 h - 13 h à 18 h - Vendredi : 8 h à 12 h - 13 h à 17 h 30

**Mutualité Sociale Agricole :**

13, Avenue Joanny Furtin - 71120 - CHAROLLES - Téléphone : 03 85 88 06 20

Du lundi au vendredi de 8 H 30 à 12 H 30 ET DE 13 H 15 à 17 H

**Caisse Retraite CRAM :**

uniquement sur rendez vous Tél : 0 821 10 21 10

CAP de Paray le Monial

**Caisses Retraites Complémentaires :**

**CICAS - ARRCO - AGIRC - IRCANTEC**

Mairie de La Clayette - 1er - 3ème et 5ème lundi de chaque mois uniquement sur rendez-vous

Tél : 0 820 200 015

**CAF** : 1er vendredi de 13 H 30 à 16 H 30 (salle n° 3 mairie de Marcigny)

**Mission locale** : 1er et 3ème vendredi de 9H 30 à 12 H (salle n° 3 mairie de Marcigny)

**Assistante sociale** : Mme Yvette CORNELOUP

Les usagers désirant un rendez vous sont invités à s'adresser au secrétariat, 8, rue de Précy à Marcigny; Tél 03.85.25.40.25

Salle bibliothèque de Semur en Brionnais le 2ème mardi de chaque mois de 10 H à 12 H

Mairie de St Christophe en Brionnais le 1er jeudi de chaque mois de 15 H à 17 H

**H & D Bourgogne Sud (anciennement C.D.H.A.R.) :**

49, rue Ambroise Paré - BP 30046 - 71850 - CHARNAY LES MACON

Tél : 03.85.21.01.60 - E-mail : contact@hdbourgognesud.fr - N° vert : 0 800 880 531

**Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt :**

Bâtiment administratif du champ de foire de St Christophe en Brionnais

Tous les mercredis de 13 H à 16 H. Tél : 03.85.25.99.00

**Chambre d'Agriculture :**

Bâtiment administratif du Champ de Foire de St Christophe en Brionnais

les 3ème mercredis du mois de 13 H 30 à 17 H

**Cercle Généalogique :**

Mairie de St Christophe le 1er samedi du mois de 14 H 30 à 18 H

# LES SERVICES

**PAROISSE** : Père Serge GROBOT - Tél : 03.85.25.03.27 de préférence le samedi matin de 8 H 30 à 9 H 30

**SERVICE DES EAUX** : SAUR à Hautefond - Service clientèle : 0810.811.037  
Dépannage 24 h sur 24 au 03.85.88.76.76 - Espace client : [www.saur.com](http://www.saur.com)

**E.D.F.** : Tél : 0 801 71 18 71 ou regarder le n° inscrit sur la facture

**POMPIERS** : Tél : 18 ou Centre de Secours Marcigny - Tél : 03 85 25 49 15

**GENDARMERIE** : Tél 17 ou Brigade de Semur en Brionnais : 03 85 25 07 14 -  
Brigade de Marcigny : 03 85 25 04 06

**SAMU** : Tél 15

**AIDE MENAGERE ET AIDE FAMILIALE** : Voir article dans ce bulletin

**RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES** : tous les mercredis

**RAMASSAGE DES OBJETS ENCOMBRANTS** : Se faire inscrire en mairie  
Les dates sont à l'intérieur du bulletin

**CONTAINERS POUR TRI SELECTIF** : Route de Cherancre

**MINI DECHETTERIES** : voir calendrier dans ce bulletin

## ADRESSES UTILES

**Sous Préfecture** - Rue de la Madeleine - 71120 - CHAROLLES  
Tél : 03 85 88 02 50

**Centre des Impôts** - Avenue Bayard - 71120 - CHAROLLES  
Tél : 03 85 88 29 00

**Direction Départementale des Territoires (ex DDE)** : 3, Allée des chapelains -  
PARAY LE MONIAL - Tél : 03 85 81 92 51

**Direction des routes et Infrastructures (DRI)** : 5, route de Lugny - CHAROLLES  
Téléphone : 03 85 24 14 26

**Allô, service public** (Ministère de la Fonction Publique) La première réponse à vos questions administratives - Téléphone 3939 du lundi au vendredi de 8 H à 19 H et le samedi de 9 H à 14 H - [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)